

Bruxelles, le

RECOMMANDE

Région de Bruxelles-Capitale

Nos réf. :

09/11/2020/BE/AUT/1.764.743/BWI/VRC/

ELIA ASSET

Madame Fabia DE LUCA BOSSA

Quai Léon Monnoyer 3

1000 Bruxelles

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/1B/2020/1764743]

Votre contact : ROCCA Vincent - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél: 02/563.41.82

E-mail: vrocca@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

ELIA ASSET - S.A.

Boulevard de l'Empereur 20, 1000 Bruxelles

Lieu d'exploitation :

Rue Félix De Cuyper 66, 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 72396

Demande de modification de permis ayant pour objet : remplacement de batteries stationnaires, ajout d'une batterie télécom et d'un transformateur.

Madame,

Après examen de votre demande d'extension et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, l'objet de la demande concerne le remplacement de batteries stationnaires en fin de vie, l'ajout d'une batterie télécom et d'un transformateur de service auxiliaire. Ces nouvelles installations, correspondront aux standards d'Elia, comporteront les mesures de sécurité adéquates et ne seront pas accessibles au public.

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous. Les installations faisant l'objet de la présente modification sont reprises en gras.

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe
3	Batteries stationnaires	33.000 Ah*V	3
		33.000 Ah*V	
		16.800 Ah*V	
148 A	Transformateur statique	250 kVA	3
148 C	Transformateurs statiques	25.000 kVA	1 B
		25.000 kVA	

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans ci-dessous cachetés en date du 03/11/2020 :

- plan d'implantation : situation après travail
- gestion des eaux pluviales - transfo

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'exploitation des installations visées par votre demande de modification n'est pas autorisée tant que notre décision finale de modification des conditions ne vous a pas été notifiée.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation («\${S_Mun1Tel}») afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération.



Frédéric FONTAINE
Directeur général

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 76 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 76 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

